

PREFECTURE DU NORD

Direction des relations avec les collectivités territoriales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REALISATION D'OUVRAGES SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE DANS LES CONDITIONS ETABLIES PAR LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Construction d'une plate-forme logistique dans le parc d'activités ACTIPOLE de l'A2 sur les communes de SANCOURT, SAILLY LEZ CAMBRAI ET RAILLENCOURT SAINTE OLLE

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique aura lieu du mardi 20 mai au vendredi 20 juin 2014 à 12h00 concernant la construction d'une plate-forme logistique dans le parc d'activités ACTIPOLE de l'A2 sur les communes de Sancourt, Sailly lez cambrai et Raillencourt sainte Olle.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête ainsi que l'étude d'impact du projet et l' avis de l'autorité environnementale de l'État et présenter ses observations sur les registres ouverts à cet effet en mairies de Sancourt, Sailly lez cambrai et Raillencourt sainte Olle aux heures habituelles d'ouverture des mairies.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Nord, bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière.

Le siège de l'enquête est la mairie de SANCOURT. Pendant la durée de l'enquête, des observations écrites pourront être adressées par courrier ou par courriel (via l'adresse électronique suivante : mairiecole.sancourt@wanadoo.fr, en précisant dans l'objet « enquête publique sur la construction d'une plate-forme logistique dans le parc d'activité Actipole de l'A2 ») au commissaire enquêteur en mairie de Sancourt pour y être annexées au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur désigné par la présidente du Tribunal Administratif de Lille pour conduire l'enquête est Monsieur Hubert TOURNEUX, retraité du ministère de la défense.

Le commissaire enquêteur suppléant nommé par la présidente du Tribunal administratif de Lille est Madame Josiane BROUET, clerc de notaire en retraite.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations aux jours et heures suivants :

en mairie de SANCOURT :

Vendredi 23 mai 2014 de 16h30 à 18h Mardi 17 juin 2014 de 17h à 18h30

en mairie de SAILLY LEZ CAMBRAI:

Mardi 27 mai 2014 de 16h à 18h Jeudi 5 juin 2014 de 16h à 18h

en mairie de RAILLENCOURT SAINTE OLLE : Mercredi 11 juin 2014 de 8h à 12h30

À l'issue de l'enquête puis de l'instruction, le préfet du Nord rendra sa décision sur les demandes de permis de construire.

Le rapport qu'établira le commissaire enquêteur pour relater le déroulement de l'enquête et examiner les observations recueillies, ainsi que ses conclusions motivées, pourront être consultés par les personnes intéressées en mairies de Sancourt, Sailly lez Cambrai et Raillencourt Sainte Olle durant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés et tenus à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : www.nord.gouv.fr rubrique "Annonces et Avis".

Toute information peut être demandée auprès du responsable du projet :

CONCERTO DEVELOPPEMENT
M. Thierry BRUNEAU
5, rue Saint Georges
75009 PARIS

Pour le préfet et par délégation, La directrice des relations avec les collectivités territoriales,

Eliane DEL DIN